



ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS  
ET BELLES-LETTRES

FONDATION FLORA BLANCHON

## APPEL À CANDIDATURES 2019 AIDES DE LA FONDATION FLORA BLANCHON

### OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

En vue d'encourager les échanges franco-chinois (ces échanges pouvant être étendus aux pays ressortissant de l'Union européenne), la Fondation distribue des aides à des doctorants ou bien à de jeunes chercheurs post-doctorants conduits à voyager pour mener à bien leurs recherches (bibliothèque, fonds d'archives, centre de documentation, musées, etc.).

### CHAMPS DE RECHERCHE CONCERNES

Actions scientifiques de haut niveau (missions, fouilles, publications de travaux d'érudition ou de recherche) portant sur l'Extrême-Orient classique (notamment la Chine et les pays voisins).

### DISCIPLINES CONCERNÉES

Histoire de l'art – archéologie – histoire.

### INFORMATION SUR LES AIDES

Plusieurs aides forfaitaires, d'un montant de 4 000 €, seront attribuées cette année.

A l'issue de leur voyage de recherche, les lauréats de la Fondation devront adresser à l'Académie un court rapport d'activité présentant les travaux scientifiques réalisés grâce à l'aide dont ils auront été les bénéficiaires.

### MODALITES DE CANDIDATURES

Le dossier de candidature comprendra les documents ou copie de documents suivants, rédigés en français:

1. Copie du projet de thèse ou du projet de recherches (de une à cinq pages présentant le programme de travail ainsi que son calendrier prévisionnel);
2. *Curriculum vitæ* avec justificatif des titres possédés;
3. Bref exposé sur les recherches précises envisagées durant le séjour ;
4. Recommandation du directeur de thèse ou de recherche ;
5. Pour les doctorants, copie de la carte d'étudiant émis par un établissement d'enseignement supérieur français ou européen ; pour les post-doctorants, copie d'une pièce d'identité et attestation de prise en charge par un centre de recherche français ou européen;
6. Budget prévisionnel détaillé par ressource et dépenses (frais de déplacement, d'hébergement, frais techniques, etc.) montrant sa faisabilité globale;
7. RIB.

Le dossier de candidature sera adressé, en 12 exemplaires, au Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres:

- par voie postale au 23, quai de Conti – CS90618, 75270 Paris cedex 06, en 10 exemplaires
- et par voie électronique, sous la forme d'un fichier PDF unique, à : [secretariat2@aibl.fr](mailto:secretariat2@aibl.fr).

### DELAI

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au : vendredi 24 mai 2019.